

■ Le devoir d'informer

ANDRÉ GSPONER
Physicien
Président de l'ISRI

Mon intervention doit porter en principe sur le devoir d'information des scientifiques ; or le mot devoir fait appel à une notion morale alors que, pour moi la science est sans conscience, et donc amoral. Par ailleurs, le terme "information" me paraît beaucoup plus fort que celui de "nouvelle" : informer c'est donner une forme. Ainsi, pour le physicien que je suis, vous raconter une découverte c'est vous donner une nouvelle, alors que vous expliquer ce qu'elle a d'important, c'est vous informer. Si le scientifique a le devoir d'informer, c'est parce que la science est source de pouvoir et parce qu'elle influence l'avenir à long terme. Or, on l'a déchargé d'une telle responsabilité.

Certes, lorsqu'un directeur de laboratoire est à la recherche de financement, il doit expliquer les choses aux bailleurs de fonds, mais il ne tient pas le même discours devant l'opinion publique. C'est l'une des différences qui existent entre un patron scientifique et un simple chercheur, qui est toutefois tout à fait capable d'évaluer l'importance de ses travaux et de ses conséquences pour l'avenir.

Cependant, pour donner un exemple me concernant, je n'ai pas été instruit des applications militaires de mon travail lorsque j'étais étudiant. Ma première publication, qui portait sur l'intérêt des accélérateurs de particules en matière de surrégénération, n'était pas destinée au grand public mais je voulais amorcer un débat sur la question au sein de la communauté scientifique. Carlo Rubbia, prix Nobel, a lancé la même idée en 1990 et en a fait la publicité, ce qui a attiré les foudres de ses collègues. Lui et moi étions en quelque sorte dissidents, mais il est pour certains allé trop loin en présentant au public les applications possibles de ses travaux.

**Il est nécessaire de disposer d'une compétence
scientifique indépendante et plurielle**

Pour rester dans le domaine du nucléaire, j'avais compris il y a dix ans déjà que les nouvelles technologies allaient permettre d'arrêter les essais, mais ce n'est que dans le dernier rapport annuel du CEA que l'on a fait mention de l'impact des accélérateurs dans la rubrique des applications militaires et non pas dans celle relative à l'énergie nucléaire. Il reste donc très difficile de faire de la prospective scientifique, l'épisode de la reprise des essais par la France montrant à quel point les qualités d'analyse et d'anticipation ont fait défaut à ceux qui s'y étaient opposés et à quel point la bataille de Greenpeace dans le Pacifique était un combat d'arrière-garde.

Le monopole de la science

Il apparaît clairement que la science est dans une situation de monopole, ce qui pose la question de l'opportunité d'une pluralité d'opinions scientifiques. Sachant que les experts sont tous issus d'une communauté unie, dont l'objectif n'est pas d'informer le grand public sur les tenants et aboutissants d'une recherche ou d'une technologie en élaboration, il est nécessaire de disposer d'une compétence scientifique indépendante et plurielle, qui est pour l'instant inexistante. Une telle profession reste à inventer : cette idée simple mérite d'être discutée.

ARCHIMEDE & LEONARD

Science, pouvoir & démocratie

Pour une science responsable

Colloque en hommage à Martine Barrère
AITEC - FORUM PLUTONIUM - GLOBAL CHANCE - 4D

HORS SERIE N° 13

AITEC

HIVER 1997-98

LES CARNETS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DE TECHNICIENS, EXPERTS ET CHERCHEURS

• Introduction 9 ■

Discours d'ouverture, FRANCK SÉRUSCLAT

Libre propos, PIERRE THUILLIER

Dossier 1**La responsabilité
des scientifiques 17 ■**

La science en manque, JEAN-MARC LÉVY-LEBLOND

Le devoir d'informer, ANDRÉ GSPONER

Science, colonisation et civilisation, PATRICK PETITJEAN

Rationalité, idéologie et sciences économiques, DENIS CLERC

Discussions : Liberté et responsabilité du scientifique / Science et racisme

Textes d'appui

Dossier 2**Le rôle
des politiques 61 ■**

La prévention des risques technologiques, JEAN-JACQUES SALOMON

Les institutions européennes, PAUL LANNOYE

L'expertise comme plaidoirie, PHILIPPE ROQUEPLO

Discussions : Les procédures de décision / La dictature du marché

Textes d'appui

Dossier 3**Le poids
des médias 101 ■**

Rôles et contraintes du journalisme scientifique, SUREN ERKMAN

Martine Barrère ou le prix de l'indépendance, CATHERINE ALLAIS

Diffusion et appropriation des savoirs, DOMINIQUE BOULLIER

Information et démocratie, SERGE HALIMI

Discussions : Pensée unique ou capacité critique / La relation journaliste-scientifique

Textes d'appui

Dossier 4**La participation
des citoyens 143 ■**

Concertation et développement durable, PIERRE RADANNE

Monstres et citoyens, du nucléaire au viaduc de Millau, ALAIN DESJARDIN

Le cerveau, le sexe et l'idéologie dans la science, CATHERINE VIDAL

Défi du développement et scientifiques du Sud, MOHAMED LARBI BOUGUERRA

Citoyens et scientifiques débattent de biologie et santé, MICHEL VILLAZ

Discussions : L'espace d'intervention citoyenne / La question Nord-Sud

Textes d'appui

• Conclusion 197 ■

Synthèse, GUSTAVE MASSIAH